



LE CADRE JURIDIQUE POUR LA PRATIQUE CLINIQUE ET L'EXERCICE PROFESSIONNEL DES PSYCHOLOGUES ET PSYCHOTHERAPEUTES

MARDI 5 MARS 2024
DE 9:30 A 12:30

CONFERENCE EN DISTANTIEL

PRE-REQUIS

- ▶ Aucun prérequis nécessaire.

OBJECTIFS DE LA CONFERENCE

- ▶ Comprendre le cadre légal de l'intervention des psychologues pour exercer plus sereinement, en libéral ou en institution.
- ▶ Détailler précisément la mécanique subtile des responsabilités (civile, pénale, éthique, déontologique, etc.).
- ▶ Appréhender la manière dont elles sont susceptibles d'être engagées, et la façon de se prémunir des risques.
- ▶ Approfondir les concepts de respect de la vie privée, de discrétion, de confidentialité, de secret professionnel et de « secret partagé ».
- ▶ Étayer la pratique professionnelle par des références juridiques, pour permettre aux professionnels de mieux respecter les droits des patients, majeurs et mineurs, des clients, des personnes accompagnées, etc.
- ▶ Enrichir la réflexion philosophique, éthique et juridique des professionnels sur ces sujets sensibles, pour favoriser une prise en charge bien traitante et respectueuse.
- ▶ Convaincre que le droit, discipline littéraire ludique et stratégique issue de la philosophie, apporte plus de solutions qu'il ne pose de problèmes, ou d'interdits

CONTENUS DE LA CONFERENCE

Les psychologues et les psychothérapeutes ont tendance à privilégier les références à l'éthique et la déontologie pour étayer ou encadrer leur pratique, qui ne s'appuie que trop rarement sur le cadre légal, ou sur les règles juridiques, qu'ils connaissent souvent assez peu.

C'est pour cette raison de Pierre-Brice Lebrun, enseignant en droit dans le secteur social et médicosocial et à l'École des psychologues praticiens de Paris (EPP), a rédigé, avec Mélanie Dupont, docteur en psychologie, l'aide-mémoire *Droit à l'usage des psychologues* (Dunod), dont la seconde édition, enrichie et actualisée, est parue en novembre 2023.

Il répondra, lors de cette conférence accessible, rassurante et apaisante, très largement interactive, aux questionnements récurrents des psychologues et des psychothérapeutes : sont-ils soumis au secret professionnel ? par éthique ? par déontologie ? par effet de la loi ? Quels statuts ont leurs différents écrits ? Peuvent-ils recevoir un mineur seul ? Une autorisation parentale est-elle nécessaire ? Faut-il celle des deux parents ? Que doivent-ils faire face à une personne en danger, qu'elle soit mineure, majeure ou que l'on considère, à tort ou à raison, comme « vulnérable » ?

16.10.2023

Conférence

Les situations auxquelles le psychologue peut se trouver confronté, quel que soit son public ou son lieu d'exercice (cette liste n'est pas exhaustive), trouveront ici une réponse juridique concrète, étayée, formulée dans un langage compréhensible par tous...

METHODES PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques, interactivité, échanges sur les expériences.

INTERVENANT

Pierre-Brice Lebrun enseigne le droit dans le secteur social, sanitaire et médico-social. Il intervient dans le DU Soutien à la parentalité mis en place à Toulouse par l'Université d'Angers, à l'École nationale de la PJJ (ENPJJ) et à l'École des psychologues praticiens (EPP Paris). Il est l'auteur de nombreux ouvrages juridiques, dont *La protection de l'enfance* (Dunod, coll. Aide-mémoire, 2020) et *Droit à l'usage des psychologues* (Dunod, coll. Aide-mémoire, 2e édition, 2024), ainsi que le récent *Droit en action sociale et médico-sociale* (Dunod, coll. Aide-mémoire, 2021). Il a coordonné la rédaction du *Grand dictionnaire de la petite enfance*, dont il a rédigé les entrées juridiques (Dunod, 2e édition, 2021).

PUBLIC DESTINATAIRE

- ▶ Psychologues et psychothérapeutes, encadrement des ESSMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux) travaillant avec des psychologues et/ou des psychothérapeutes

DUREE

- ▶ Une conférence de 3 heures de 9h30 à 12h30 en distanciel.
- ▶ Après validation de votre inscription, nous vous enverrons un lien et un code d'accès pour suivre cette conférence à distance.

LIEU

- ▶ Conférence en ligne – possibilité de poser des questions et d'obtenir des réponses.
- ▶ Connection avec ou sans caméra sur la plateforme Zoom.

COUT

- ▶ 40 euros.

DELAI D'ACCES

Inscription possible dans la limite des places disponibles et jusqu'à 2 jours ouvrés avant la date de la conférence.

MODALITES D'EVALUATION ET VALIDATION

La dimension d'évaluation formative est présente tout au long de la conférence par les retours des participants. A l'issue de celle-ci, la dimension d'évaluation sommative est faite sous forme orale et écrite. Les participants sont invités à faire une évaluation à chaud avec l'intervenante, puis à remplir une fiche d'évaluation, qui donne lieu à une synthèse globale.

Un certificat de réalisation vous sera adressé à l'issue de la conférence en regard de la fiche d'émargement.

ACCESSIBILITE

La Ligue Française pour la Santé Mentale est soucieuse d'accueillir au mieux tous les publics et porte une attention particulière aux personnes en situation de handicap.

Si vous êtes concerné par une situation de mobilité réduite ou autre forme de handicap, prenez attache avec notre référente : Mme Trécia BLAISE lfsm@lfsm.fr ou 01 42 66 20 70

16.10.2023